



HAL
open science

Déclinaisons du paradigme de la trace

Béatrice Galinon-Méléneç

► **To cite this version:**

Béatrice Galinon-Méléneç. Déclinaisons du paradigme de la trace. GALINON-MELENEC Béatrice. L'Homme trace, Perspectives anthropologiques des traces contemporaines, CNRS éditions, pp.351-371, 2011, CNRS Alpha, 978-2-271-07139-2. halshs-01080009

HAL Id: halshs-01080009

<https://shs.hal.science/halshs-01080009v1>

Submitted on 13 Nov 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Déclinaisons du paradigme de la trace

CONCLUSION DE L'OUVRAGE

Béatrice GALINON-MÉLÉNEC

« Dès qu'il est saisi par l'écriture, le concept est cuit. »

Jacques Derrida²⁹⁶

Nous disions, en guise d'argument introductif à *L'Homme trace*, que l'actuelle généralisation des questions relatives aux conséquences des techniques modernes pour connecter les traces de l'Homme impliquait, non seulement leur analyse, mais, également, leur mise en perspective. Dans cette optique, il nous semblait souhaitable, d'une part, d'analyser des situations contemporaines spécifiques et, d'autre part, de tenter de penser leur interprétation en sortant de « l'ici et maintenant » pour repérer ce qui est transversal aux époques et aux lieux. En somme, il s'agissait de cerner les façons dont l'Homme est relié à l'Homme par des traces, extérieures à lui-même ou non, et ce qu'elles donnent à voir sur la conception que l'Homme a de l'Homme.

Des chercheurs de nombreuses disciplines ont été sollicités à cette fin²⁹⁷. Réunis lors de séminaires d'échanges, ils ont pris acte que chacun utilisait le mot trace « comme si » son sens allait de soi. Relevant ainsi que le mot « trace » ne bénéficiait pas d'une définition partagée et satisfaisante, ils ont considéré qu'il fallait en premier lieu le « dénaturiser²⁹⁸ ». Ils ont donc entrepris de produire des textes qui travaillent le sens de la notion de trace et qui explicitent sa déclinaison dans leurs recherches.

296. Quatrième de couverture de J. Derrida et G. Bennington (DERRIDA et BENNINGTON, 1991).

297. Tous n'ont pas rédigé un chapitre dans cet ouvrage : ceux qui n'ont pas été publiés ici le seront ultérieurement.

298. Dénaturiser : (ici) lever l'évidence du sens.

Dans ce chapitre conclusif, nous présentons le chemin ainsi tracé par des géographes, des sociologues, des sémiologues, des psychologues, des linguistes, des anthropologues et des chercheurs en sciences de l'information et de la communication. Complété par un index qui autorise des chemins de traverse, il permet de faire émerger les diverses composantes du paradigme de la trace (première partie).

Constatant qu'ayant ainsi exploré la notion de trace, l'ouvrage a quelque peu délaissé le premier mot du titre « L'Homme », la deuxième partie situe certains des thèmes rencontrés en chemin pour éclairer la condition humaine et ce qui marque sa différence avec l'animal.

L'APPORT DES AUTEURS DE *L'HOMME TRACE*

Cet ouvrage n'a pas la prétention de procéder à un inventaire des traces de l'Homme. La liste des exemples de la trace tenant de l'infini, il convient de redire l'impossibilité d'une telle ambition. Des chercheurs, participant du réseau « L'Homme trace²⁹⁹ », ont exploré et explorent encore avec soin, dans nos actuels séminaires, les déclinaisons du paradigme de la trace. Nous publions ici une partie des résultats.

La diversité des disciplines permet de proposer une bibliographie très nourrie (Cf. l'index des auteurs de référence) restituant les usages contemporains de la notion de trace dans un contexte théorique très large. En associant observations de terrain et recul théorique, l'ouvrage offre une actualisation de l'interprétation de la notion de trace dont le sens avait, dans l'Histoire, successivement été assimilé³⁰⁰ à « l'empreinte³⁰¹ », à « l'égratignure – devenue *marque*, devenue ce qui subsiste du passé³⁰², notamment dans la *mémoire*³⁰³ » –, à « *petite quantité*³⁰⁴ » et à *transposition graphique*³⁰⁵.

299. Siègle du réseau : l'unité mixte université/CNRS du CIRTAI/IDEES (pôle normand de recherche).

300. Cf. bibliographie : REY A., *Dictionnaire historique de la langue française*.

301. Laissée par le passage d'un homme et d'un animal (premier sens de trace au XII^e siècle) au sens strict puis au sens figuré (« marcher sur les traces de quelqu'un », sens pris au XVI^e siècle) ».

302. Début XVI^e siècle.

Pour ne pas trahir le propos des chercheurs, ce tracé donne la parole aux auteurs eux-mêmes par le biais d'extraits choisis issus des travaux présentés.

Paroles d'hommes

// La trace fragmentée : interroger les médiations

Yves Jeanneret (Livre I, chapitre 1) présente une « palette d'auteurs » ayant travaillé sur la notion de trace. Les références les plus classiques (Derrida, Ricœur, Barthes, Peirce, etc.) et les recherches les plus récentes sont ainsi convoquées pour expliciter la « complexité de la notion de trace » qu'il confronte à trois termes : l'inscription, l'indice et le tracé. Il éclaire ainsi la place faite à l'activité interprétative des hommes. La trace est ici située dans sa relation à l'écriture, au texte, aux archives, à la mémoire. La revue de la littérature et l'exploration du sens de la trace dans ces contextes le conduit à attirer l'attention sur trois points essentiels :

– Il convient d'*interroger les médiations* qui produisent les *traces sociales*. Plus les outils de médiation sont « puissants » – par exemple Internet – plus le caractère caché de leurs rôles est grand.

– Les nouvelles formes de médiatisations sont susceptibles de produire des *fragmentations de contenus*, qui engendrent des dispersions du sens, des fragmentations identitaires, des « poussières » d'informations.

– La façon dont s'opèrent ces fractionnements joue sur le sens et donne à voir les normes que se donne le collectif.

Ainsi alerté sur la nécessité de ne pas se laisser porter par l'apparence du sens, le lecteur emporte dans ses bagages un outil théorique dont l'usage pourra s'effectuer dans de nombreuses disciplines.

304. Début XIX^e siècle.

305. Dont le sens a évolué : « faire une trace *pour effacer* » (début XV^e) ou pour *écrire* (XVI^e) ou *tracer des contours* (XVII^e) ».

2/ Quand interprète et auteur ne font qu'un

L'objectif du GROUPE NU (Livre I, chapitre 2) est d'« œuvrer à une meilleure compréhension de ce que Thomas d'Aquin appelait au XIII^e siècle « l'intelligence interprétative ». Il insiste sur la réception de la trace car « quel que soit ce qui est reçu, il l'est selon les modalités propres du récepteur ».

Dans ce chapitre, la place dévolue à la trace n'est pas tant « centrée sur le signe linguistique (approche sémiologique) que sur l'agir humain au sein de la vie sociale ». « Sur la base de l'interprétation de ses propres traces, recontextualisant son expérience vécue », l'individu apprend à décentrer la compréhension qu'il a de lui-même. Il découvre « un autre soi-même ».

Il n'est pas ici « question de la découverte d'un objet inscrit dans une matérialité, ni même d'une trace mnésique, témoin d'une “*inscription perceptive*” dans le psychisme, mais de ce que le sujet inscrit, volontairement ou non, lors d'une navigation intertextuelle dans un corpus de documents numériques en même temps qu'il en reste durablement “*impressionné*” ».

Cette « trace » en devenir n'est constituée en tant que trace que lorsqu'elle est interprétée. Elle a pour fonction de faciliter l'interprétation d'un utilisateur en « lui permettant de se revoir agir ».

Ce chapitre tient une place particulière dans l'ouvrage, car il valorise une « *méthodologie en première personne* », méthodologie d'analyse rigoureuse d'un vécu singulier qui contribue « à cerner un espace interprétatif *chemin faisant* ».

3/ Les risques de la traduction

Fabienne Martin-Juchat et Julien Pierre (Livre I, chapitre 3) entrent dans le vif des préoccupations les plus actuelles, partagées par tous les parents qui « observent le temps passé par leurs adolescents à converser sur Facebook avec des “amis” qu'ils ne voient jamais et auxquels néanmoins ils confient les détails les plus intimes de leur quotidien ». Ce chapitre offre, d'abord, une recension de la littérature sur la question de la surveillance des informations disponibles sur les sites de socialisation, « afin de mesurer si cette dernière relève plus d'un imaginaire social, régulièrement nourri par les innovations technologiques, que d'une réalité effective ». Puis, il confronte « les

pratiques éditoriales d'un groupe d'utilisateurs de Facebook à leur perception des enjeux d'une telle surveillance ». Enfin, il explore les risques de l'interprétation que nous assimilerons à *une traduction entre deux sphères* aux langages distincts, la sphère privée et la sphère publique.

De nombreux points essentiels sont repérés au cours desquels seront mis en évidence que :

– les conversations sur Facebook « ne sont plus volatiles, mais scripturaires ».

– « Les traces des activités et des affects engagés dans une interface numérique peuvent être réinterprétées en aval de façons multiples par toute une série d'acteurs.

– La « libéralisation de l'intime, à destination du réseau social constitué en ligne, engage le titulaire du compte dans un contrat de surveillance mutuelle qui peut, un jour, se révéler avec des conséquences non anticipées par leurs auteurs.

– Les pratiques développées sur les sites de socialisation relèvent de la vie sociale ordinaire et s'appuient sur des pratiques sociales antérieures aux outils numériques.

– Les individus, et en particulier les jeunes générations « tout spécialement sensibles aux logiques du lien et de l'affect, alimentent en données les réseaux sociaux animés par ce type de motivations » et nourrissent ainsi les objectifs de marchandisation de l'information des industriels.

Ce chapitre est sans doute celui qui entre dans les préoccupations du plus grand nombre de lecteurs. D'ailleurs, c'est au titre de l'inquiétude généralisée que provoquent les traces laissées sur le Web que nous avons été conduit à produire un ouvrage qui souhaite mettre en perspective la notion de trace et de traçabilité.

4/ Ce que parler veut dire

Nadia Lepastourel et Benoît Testé (Livre I, chapitre IV) proposent un aperçu des recherches en psychologie sociale de la communication sur les « traces » langagières insérées dans les discours. « L'objectif général est de dresser un bref état des lieux de recherches. Sont ainsi présentées successivement une conception linéaire de la communication et une conception circulaire qui prend en compte le contexte social. Il est ainsi mis en évidence, d'une part, que certaines

traces dans les discours sont révélatrices des appartenances sociales des locuteurs, de leurs attitudes vis-à-vis de l'objet du discours ou des buts de leurs communications et, d'autre part, que ces traces langagières affectent la réception des discours : les attitudes des récepteurs, leurs jugements, l'évaluation des messages. »

Partant de la théorie du *contrat de communication*, les auteurs montrent que des traces langagières qui sortent du contrat initial provoquent une rupture du contrat de communication. Les traces langagières apparaissent parfois facilement repérables, parfois elles s'avèrent plus subtiles, et ce sont ces dernières qui, finalement, semblent avoir le plus d'impact sur la communication. À partir d'études impliquant la manipulation de la forme d'un article de presse ou d'un article de type judiciaire, ils montrent l'effet des traces langagières sur les jugements ou l'évaluation des discours et sur la crédibilité attribuée aux articles de presse.

Ce chapitre rejoint les préoccupations des auteurs qui insistent sur les effets des médias en matière de représentation de la réalité et de jugement.

Le langage du corps

1/ Comment figurer la trace du gustatif ?

Jean-Jacques Boutaud et Stéphane Dufour (Livre II, chapitre 1) remarquent que la trace de la saveur garde, dans son empreinte figurale, quelque chose d'irréductible au signe et déjoue l'indicible. Ils proposent d'analyser cette production de signification en suivant les traces qui permettent de figurer la sensation gustative. Ils se demandent comment on arrive à construire « *l'espace figuratif de la saveur* » et distinguent :

– *La valorisation esthétique* qui pointe, dans l'image, « sa capacité à solliciter les sens, les sensations, au plus près de la sensation d'origine ».

– *La valorisation synesthésique* qui procède par analogies et correspondances entre les sens.

– *La valorisation hyperesthésique* qui vient nous « toucher par le jeu combiné de l'optique, du phatique et de l'haptique ».

– La *valorisation anesthésique* qui signifie que le fond a tendance à s’effacer, à s’anesthésier, pour laisser se détacher l’expression dominante de la sensation gustative.

Ainsi s’explique, pour ces auteurs, que l’effet « glacé, épuré, aseptisé même, des images alimentaires » puisse « laisser place à l’émotion gustative dans ce qu’elle a de plus essentiel et pur ».

Ce chapitre, au style soutenu, plonge le lecteur dans le quotidien du plaisir, les méandres de la sensorialité et de la saveur. À savourer... avant de retrouver un événement, heureusement moins fréquent, la fatigue et la recherche de sa cause par les médecins.

2/ Comment interpréter le symptôme

Dans ce chapitre, Béatrice Galinon-Méléne (Livre II, Chapitre 2) montre la difficulté d’interpréter les « signes-traces » du corps. D’abord focalisée sur la situation de communication médecin-patient, l’auteure élargit progressivement les paramètres à prendre en compte pour aboutir à une *justesse de l’interprétation*. Elle attire également l’attention sur la *complexité des causes qui produisent le symptôme* (définit ici en tant que « signe-trace ») et insiste sur la nécessité d’une prudence interprétative. Puis elle souligne que, malgré tous les décloisonnements disciplinaires (l’appel aux spécialistes) pour atteindre la compréhension de la complexité des interactions qui se produisent dans le corps du patient, le diagnostic comprend une large part d’*intuition*. L’élargissement des causes à considérer apparaît encore plus clairement quand l’auteure analyse les situations de diagnostic en médecine du travail et s’interroge sur les débordements psychiques qui peuvent conduire, dans les cas limites, à ce qu’il est convenu d’appeler « les suicides au travail ». Ici, l’auteure repère les traces des normes intériorisées que ce soit par l’individu ou par le corps social, leurs rôles dans les interactions, leurs conséquences individuelles ou sociales, en matière de communication individuelle ou en matière de communication des organisations. À l’occasion de ces explications, l’auteure introduit les notions de *normin* (normes internes), *normex* (normes extérieures à l’individu), *désanorm* (désajustement entre normin et normex) et *débordpsy* (débordement psychique). Ce chapitre qui introduit la notion de signe-trace rappelle que la justesse de l’interprétation des signes suppose de prendre en compte la

complexité des facteurs qui entrent en jeu, non seulement dans ce qui produit le signe, mais également dans son interprétation.

3/ Le corps en situation de communication interpersonnelle

Dans ce chapitre, Béatrice Galinon-Méléneq (Livre II, chapitre 3) précise les raisons pour lesquelles elle en est venue à introduire la notion de « signe-trace » pour analyser les processus d'induction qui ouvrent, ferment, filtrent les échanges en situation de communication.

C'est à l'issue d'une recherche portant sur la *situation de recrutement* qu'il est apparu que le choix du « bon » candidat relevait, en dernier ressort, de l'intuition. L'intuition, est ici définie en tant que « concentré du passé et fulgurance instantanée de la compréhension de ce qui se passe là, ici et maintenant ».

L'auteure montre qu'en se référant à l'intuition pour justifier leur choix final, les recruteurs opèrent l'acceptation implicite de l'opérationnalité et de l'efficacité de l'interaction des signes-traces. Le cheminement qui aboutit à cette conclusion, passe, d'une part, par l'énoncé des principes généraux sur la notion de « signe-trace », puis par leur application dans le cadre de la communication interpersonnelle en co-présence, et, enfin, par leur apport dans l'analyse de *ce qui produit le jugement*.

4/ Quand les traces sont instrumentalisées : l'Homme politique en question

Pour Annick Monseigne (Livre II, chapitre 4), « certains personnages politiques s'apparentent en matière de communication en ce qu'ils sont expressifs dans leurs gestes et, de manière générale, à travers un langage corporel proche de celui de l'homme de la rue ». Par ces comportements, ils sont « reconnaissables par le citoyen ordinaire » qui retrouve dans leur « exubérance », le « tatouage populiste » qui est le leur. L'auteure analyse la différence entre l'échoïsation des signes-traces³⁰⁶ des personnages politiques nationaux et l'échoïsation qui existe dans l'échange

306. L'explication de cette expression est fournie dans « Fragments théoriques du signe-trace » (B. Galinon-Méléneq).

communicationnel maire-citoyens. Cette dernière « échoïstation s'inscrit dans une interaction où l'indicialité causale et l'indicialité démonstrative sont réunies sans stratégie autre que le choix du lieu de la rencontre et le signe visible ; et sans qu'il soit nécessaire de le mettre en scène ». L'auteure attire l'attention sur le fait que « la volonté des Hommes politiques de la scène nationale à organiser une *proxémie* basée « sur une stratégie d'échoïstation » de ces signes comportementaux, « ne garantit en rien la crédibilité et la pleine légitimité recherchée du politique vis-à-vis de la société civile ».

Une fois de plus dans cet ouvrage, un auteur invite le lecteur à prendre en compte le plus grand nombre de traces, à entendre leurs « dissonances émotionnelles » et à traquer leurs « *discordances* ».

5/ *Liaisons dangereuses : corps et contrôle médial*

Le contrôle médial est le contrôle du rapport des acteurs sociaux à leur environnement par recours à une technologie digitale. Christian Papilloud (Livre II, chapitre 5) observe, à partir de l'exemple du *happy slapping*, la capacité et la volonté des particuliers à rester *traçables*, qu'ils respectent ou non les règles de la vie ensemble. Précisons que l'expression *happy slapping* (« joyeuse baffe ») réfère à l'affirmation de soi et à la provocation en public, les connotations variant sensiblement selon les usages. Par exemple, il s'agit de courir après un anonyme dans la rue et de le frapper derrière la tête avec un journal, avant de prendre ses jambes à son cou sous l'œil du téléphone portable de l'un de ses camarades. D'abord, de l'ordre de la farce, l'*happy slapping* s'est transformé en actes de brutalité physique, retransmis en direct *via* les téléphones mobiles. Ses auteurs, jeunes, frappent n'importe quand et n'importe où.

Pour les *slappers*, le risque de traçabilité par les institutions n'est plus vu comme un danger mais comme un *terrain de jeux*. Ils y voient moins l'instrument d'un *appareil institutionnel* chargé de traquer la déviance, qu'un *dispositif* chargé de repérer ce qui est mis en évidence, quel que soit le contenu de cette mise en visibilité.

La question, ainsi esquissée, du rôle des institutions ouvre un débat qui va revenir, de façon récurrente, dans les chapitres qui suivent.

Les institutions en question

1/ Le goût du dénombrement et de l'enregistrement : dans quel but ?

Benjamin Steck (Livre III, chapitre 1), géographe, constate que les *institutions* en charge des territoires et des sociétés disposent, grâce aux progrès technologiques, de moyens jamais égalés pour s'assurer que les flux de toute nature – êtres humains, marchandises, finances, informations – respectent les lois et les interdits qu'elles contiennent pour assurer leurs *frontières*. Pour cet auteur, la trace devient la marque (la caractéristique) d'une *transformation de ce qui circule*, d'une métamorphose³⁰⁷ et propose d'appeler *porte étroite*, le lieu du marquage (de la maîtrise, de la canalisation, de la tenue³⁰⁸) du mouvement. Pour l'auteur, le pouvoir, quel qu'il soit et quels que soient ses discours, n'admet pas, au fond, la mobilité, car elle est source d'instabilité. Si l'on considère l'Homme en ce qu'il est essentiellement mobile et qu'il laisse partout les traces de son passage, on comprend, à travers les exemples cités, que, pour l'auteur, ce que cherchent les « responsables de tous ordres, c'est à connaître, enregistrer, contrôler, réprimer » les traces de ces mouvements.

Benjamin Steck évoque ici des thèmes qui reviendront dans les chapitres suivants : l'intrus, l'intrusion et « la mise à nu des humains ». Pour cet auteur, la « figure de la porte étroite » renvoie à un système complexe qui met en arrêt le mouvement et qui met en mouvement l'établi.

2/ Institution et changement : le rôle de l'intrus

Gino Gramaccia (Livre III, chapitre 2) prolonge la question des relations entre traces de la mobilité et institution, en les focalisant sur le sujet précaire, celui qui souffre de ne pas être reconnu, les *SDF*, les sans-papier et tous les individus *allochtones*³⁰⁹. L'auteur questionne

307. Cette notion de flux et de processus de transformation lié au flux rejoint plusieurs aspects de ce qui est développé dans la notion de « signe-trace ».

308. Ces trois termes ne sont pas ceux du chercheur.

309. Allochtone : celui qui provient d'un endroit différent.

le *fondement de la légitimité de l'institution*, le caractère sacré de ses décisions et leurs *valeurs normatives*. Puis, il met en évidence que l'arrivée du profane – encore désigné comme intrus ou imposteur – force l'autorité institutionnelle à désigner comme telle l'intrusion. Mais, est-ce réellement la présence de l'intrus qui est en cause ? N'est-ce pas plutôt la trace laissée par son passage ? L'intrus ne se résume-t-il pas finalement à ce qui lui échappe : sa trace. L'intrus, déjà ailleurs, laisse sur place la trace de son passage en la personne de son « *partisan* ». L'*intrus* est tenu de partir de tous les lieux où son corps est déclaré « en trop », de tous ces lieux conçus « de manière à assurer et à garantir la lisibilité des parcours et des modes de sédentarité ».

L'auteur s'interroge sur les évolutions comportementales des précaires : quand, avec leur passage à une certaine reconnaissance, les ex-précaires (ou les « moins précaires ») effacent leurs propres traces, ne font-ils pas acte d'appropriation des règles des institutions classiques ?

Ce chapitre analyse l'impact de ces perspectives sur la nature et sur le fonctionnement des institutions.

3/ *Quand l'institution légitime la trace : le rôle du symbole*

Alors que plusieurs chapitres du livre III montrent comment les institutions rejettent, mettent dans l'ombre, marginalisent les individus qui ne respectent pas les règles du jeu institutionnalisées, le chapitre de Gilles Gauthier (Livre III, chapitre 2) les analyse quand elles valorisent les individus, du moins certains d'entre eux à qui elles donnent une *visibilité* en leur attribuant des honneurs.

Gilles Gauthier rappelle également que la *position dominante de l'institution* lui permet de créer des faits sociaux avec des *énonciations performatives* (l'excommunication, une déclaration de guerre, par exemple), mais que le fait de devenir chevalier de la Légion d'honneur reste sans suite concrète. « Il n'y a pas d'effcience exogène comme dans le fait d'être excommunié. »

Continuant son analyse, il explique pourquoi les distinctions honorifiques qui sont des « reliquats sociaux » et des « simulacres » ont quand même une fonction importante : celle du *lien social*.

Ce chapitre montre, sous un autre aspect que l'institution produit des repères (ce qui est à valoriser ou non) et des règles que les

individus doivent respecter. L'institution guette les traces de tout manquement. Mais l'institution est produite par les hommes et il convient donc de les mettre face à leurs responsabilités quant aux agissements de l'institution. C'est à ce titre que cette réflexion apparaît transversale au livre III.

4/ *Quand l'institution veut effacer les traces : quels enjeux ?*

Marc Bernardot (Livre III, chapitre 4) relève que si « cela peut être vital pour des *fugitifs* de ne rien laisser suspecter de leur passage ou de leur présence », il est au contraire particulièrement « discriminant pour l'exercice de la citoyenneté de ne pas pouvoir laisser de traces ». L'auteur liste d'abord les raisons qui peuvent amener les individus à ne pas laisser des traces et note que, paradoxalement, « la prise accrue de risques pour ne pas être détectée s'accompagne d'une élévation des probabilités de laisser des traces ». Puis, il pose la question fondamentale des « conséquences théoriques et politiques de la difficulté, voire de l'impossibilité de certains groupes sociaux, (catégories populaires, subalternes, parias, esclaves, déviants, indigènes, migrants...) » de laisser des traces « durables dans la culture, dans l'espace et comme citoyens ». Sa réponse passe « tout d'abord sur la *réflexion épistémologique* de disciplines comme l'archéologie ou l'histoire. Puis, l'auteur expose comment les sciences sociales contemporaines permettent de comprendre et de formuler les réponses aux questions suivantes :

– « Comment sauvegarder et faire parler les traces des sans-trace ? »

– « Comment le fait de pouvoir s'inscrire dans un territoire et laisser des traces peut être un enjeu » pour les exclus et une autre forme de « conquête de l'espace » ?

– « En quoi les modèles actuels de prise en charge et de contrôle de ces groupes contribuent-ils à leur absence de traces dans l'espace de la ville, de la culture et de la citoyenneté ? »

– Comment se développent les « formes contemporaines d'*urbicide* et de *spaciocide* », notions qui rendent compte de la destruction systématique des traces de groupes humains ?

– Comment, face à la dissolution des groupes et des êtres, détecter la trace des traces effacées de l'existence des êtres ?

– Comment se résoudre, quand on croît les retrouver enfin, « à retrouver moins les êtres que des processus de domination » conduisant à leur *élimination* ?

5/ *Quand les hommes font de la résistance*

Selon Michel Lesourd (Livre III, chapitre 5), les nouveaux outils de communication permettent « aux internautes du Sud » de répondre aux discours de *médias* qui présentent une Afrique passéiste et misérable. Sur des sites où les marques et les signes des identités se sont multipliés, l'image donnée est tout autre : sont ainsi passés en revue les sites culturels, les sites gouvernementaux, les sites de loisirs, les sites de discussion et les blogs, qui renouvèlent, en les modernisant, les fortes traditions de communication sociale de la communauté africaine.

Les nouvelles technologies permettent également le maintien des liens à distance. Partout dans le monde, un cyber-lieu, concentrant les *téles* et *cybercentres*, permet de rester en contact avec le monde entier. Ce lieu, outre son aspect pragmatique, constitue, pour Michel Lesourd, un signe, une enseigne de ralliement, une *marque* territoriale des immigrés africains. L'auteur évoque le rôle de ces lieux pour les clandestins d'Afrique, provisoirement « *sans trace* », faute de pouvoir obtenir leurs visas. À son tour, il questionne la traque des « *sans-traces* », pourchassés pour avoir essayé de s'introduire dans les interstices de la *traçabilité* des hommes.

Puis revenant aux traces coloniales, qui prennent parfois les formes de statues, de monuments ou de toutes autres *traces patrimoniales*, l'auteur attire l'attention sur le fait qu'elles peuvent aussi être interprétées comme un *trait d'union* entre des espaces et des sociétés devenues complémentaires.

Ainsi, alors que l'ouvrage « L'Homme trace » se termine sur un chapitre qui révèle l'entremêlement des traces laissées par les époques successives et la complexité de leur interprétation, convient-il de revenir sur le premier terme du titre du livre : l'Homme.

LES QUESTIONS POSÉES SONT-ELLES SPÉCIFIQUES À L'HOMME

Intituler un ouvrage « *L'Homme trace* » invite à interroger non seulement le terme « trace » mais également le terme « Homme ». Le terme « Homme » renvoyant à une abstraction construite différemment dans le temps et l'espace selon les collectivités d'appartenance (religions, écoles de pensées, etc.), il convient, sans doute, de clarifier son sens. Une façon de l'aborder revient à préciser, à partir de quelques mots-clefs mis en avant par les auteurs à propos de la trace, les frontières entre l'Homme et l'animal³¹⁰ dont on sait que pour de nombreux chercheurs, elles sont devenues incertaines³¹¹. Nous renvoyons à la bibliographie des auteurs qui traitent en profondeur de ces questions et nous nous contentons ici de quelques rappels, qui, pour être simples, peuvent paraître pertinents.

La frontière entre l'Homme et l'animal

Écrit, corps et institutions

Les thèmes que nous venons d'aborder semblent, d'évidence, spécifiques à l'Homme. Pourquoi ? Parce que le niveau d'abstraction qu'ils supposent relève d'un niveau élevé de l'évolution. En effet, après avoir situé la marque de la différence Homme/animal dans la bipédie, la taille du cerveau, l'usage d'un outil, les caractéristiques de la main, le langage, les représentations, ce qui semble aujourd'hui marquer la différence se situe dans la capacité d'abstraction. Force est de constater qu'avec *l'élévation du niveau d'abstraction* et de connaissance, les capacités technologiques augmentent (STIEGLER, 1994 ; LEROI-GOURHAN, 1965) et avec elles la capacité d'action sur le réel. En utilisant un raccourci dans l'analyse de l'évolution, il serait possible d'énoncer que l'Homme est la seule espèce qui a su créer de

310. Cf. GALINON-MÉLÉNEC, B., *Penser autrement la communication*, op. cit. et GALINON-MÉLÉNEC, B., *Homme/Animal : Quelles relations ? Quelles communications ?*, PUHR, 2004.

311. « Homme/animal, des frontières incertaines », *Sciences Humaines*, n°108, 2000.

l'intelligence artificielle et des robots³¹². Cette aptitude à accélérer le temps nécessaire aux évolutions serait à la fois sa marque (les animaux ne fabriquent pas de robots) mais aussi une trace (de l'évolution des processus).

Marque ou trace ?

Se demander si la distinction entre l'espèce humaine et l'espèce animale relève de la marque ou de la trace apparaît d'autant plus pertinent que depuis les développements de l'*éthologie comparée* animale et humaine (CYRULNICK, 1983) et de la biologie, il apparaît que ce qui marque la différence entre l'Homme et l'animal varie avec l'évolution des connaissances sur le vivant. Cependant malgré ces déplacements de compréhension, le terme de marque – et non de trace – reste employé pour évoquer les différences. Cet usage montre-t-il qu'il s'agit de repérer une différence qui serait incontestable, car durable dans le temps ? Remarquons bien que les deux notions ne se superposent pas : « durable » faisant référence à la matière corps marquée par les différences et « incontestable » faisant référence à l'interprétation. Or, si l'on s'attarde un instant sur la question de l'interprétation, une évidence s'impose : elle est le fait de l'Homme et donc *anthropocentrée* par nature, ce qui constitue un biais par rapport à la réalité en elle-même.

Le déplacement des frontières

Depuis certaines découvertes de l'ADN, il apparaît qu'il y a plus de similarité corporelle entre certaines espèces animales (par exemple le bonobo) et l'Homme, qu'entre certaines espèces animales. Ainsi, « face à l'avancée obstinée des connaissances sur les comportements des grands singes et sur le mode de vie de nos ancêtres, le propre de l'homme – entendre de l'*homo sapiens* – se réduit comme une peau de chagrin » (PICK, 2004)³¹³. C'est

312. Et, avant eux, l'écriture qui a permis l'émergence de nouvelles rationalités. Cf. J. Goody (GOODY, 1979).

313. Voir également Y. Coppens et P. Pick (Coppens et Pick, 2001).

pourquoi, nous proposons d'examiner également les traces laissées par les espèces lors de leurs *interactions avec leur environnement*.

Questions sans frontière

Une mobilité existentielle

Laisser des traces de passage est le corollaire de la *corporéité*. C'est vrai de tout individu, humain ou animal, sur terre, en mer, dans l'espace. La vie d'un corps suppose des échanges avec l'environnement pour – au minimum³¹⁴ – maintenir et renouveler ses cellules. Ces interactions vitales modifient – même très temporairement – l'environnement. Étant le fait de la vie même, elles ne sont pas intentionnelles. Si ces traces correspondent à un enjeu pour des individus, elles peuvent faire l'objet d'un repérage par les individus concernés. Ainsi, le requin repère-t-il les traces de sang, ou un individu d'une espèce est-il sensible à l'émission involontaire par un congénère de « phéromones ». L'interprétation de ces traces n'est pas intellectualisée, elle est instinctive, « liée à la transmission héréditaire du génome qui contient à la fois la programmation d'une morphogenèse produisant la nature, la forme, l'emplacement, la mise en œuvre du fonctionnement des organes communs aux individus d'une espèce et la possible diversification individuelle ».

Une mobilité biface

Quand l'Homme étudie ces phénomènes, il attribue à ces traces le rôle de « *signal* » parce qu'il observe que ces traces attirent l'attention du congénère de l'espèce observée. Mais dans la mesure où « les espèces et les signaux sont variés, des protozoaires avec leurs sécrétions jusqu'aux primates avec leurs mimiques et vocalisations, en passant par les drosophiles et les pieuvres (...), il n'est pas toujours facile de saisir la fonction biologique du signal, même si on se doute qu'il contribue globalement à assurer la *survie* et la

314. Ils sont chimio-organotrophes et disposent d'un système respiratoire, digestif – donc un système d'excrétion, un système de perception, de locomotion, des fonctions de reproduction, etc.

reproduction de l'espèce dans son milieu naturel » (JOUVENTIN, 2002).

On peut dire que pour l'homme comme pour l'animal, la *mobilité est biface* : d'un côté, elle est indispensable à la vie, de l'autre elle produit des traces qui font signal pour une autre espèce pour laquelle la première représente un danger. Or, l'un des premiers dangers provient de la venue d'un intrus dans son territoire.

Arrêt sur territoire

Chaque individu quelle que soit son espèce à un moment ou à un autre, par exemple pour donner naissance à un être, éprouve le besoin de s'arrêter. Le lieu qu'il choisit devient rapidement un « *espace à soi* ». Aussi petit soit-il, il existe. Le fait qu'il constitue une réponse à un besoin implique qu'il faut le protéger pour continuer à pouvoir satisfaire ce besoin. Ainsi naissent les limites du territoire et le sentiment d'appartenance. Si plusieurs individus partagent le lieu, des *règles* s'instaurent. Qui fait quoi. À quel endroit. Ainsi naît la signification des lieux³¹⁵.

L'intrus

Pour lui et pour son *groupe d'appartenance*, l'animal délimite un territoire qu'il considère être son espace vital, dont la première fonction est d'assurer ses besoins en nourriture. Il indique cette délimitation par différents signes signaux, par exemple des excréments, des odeurs, des cris et il se sent agressé si l'on pénètre ce territoire. Toute intrusion provoque des comportements d'affrontement.

De ce point de vue, les comportements de l'Homme diffèrent peu de ceux des autres espèces, même si, comme nous l'ont montré les

315. Même si la façon dont les animaux marquent leurs territoires n'est pas toujours perceptible pour l'Homme, cela ne signifie pas qu'elle est inexistante. On entre donc dans une autre dimension importante de la trace : une trace invisible à l'Homme ne signifie pas qu'elle soit inexistante.

différents chapitres³¹⁶ relatifs à la mobilité et aux migrations, leurs formes se déclinent différemment en fonction des besoins³¹⁷. Avec l'évolution s'instaure l'usage d'un marquage moins lié au corps et à la matérialité et relevant davantage de l'abstraction (les frontières, par exemple).

Le niveau d'*agressivité vis-à-vis de l'intrus* n'est plus nécessairement immédiat. Il varie en fonction du jugement porté sur l'origine du comportement (conscient ou non, preuve d'ignorance ou d'arrogance, gratuit ou motivé par des besoins vitaux, etc.) et de ses conséquences sur la capacité de celui dont le territoire est envahi à faire face à ses propres besoins.

L'institutionnalisation des règles comme propre de l'Homme

L'instauration de règles

Les animaux instaurent des *règles d'occupation du territoire* et il en va de même pour les communautés humaines.

Avec l'évolution du *niveau d'abstraction* ont été instaurées des institutions, entités abstraites, fruits d'interactions sociales (CARTORIADIS, 1975), chargées de mettre en place, faire savoir³¹⁸, mettre en œuvre et faire respecter (FOUCAULT, 1975) des règles d'interactions entre les humains. Ces règles (LOURAU, 1970 ; LAPASSADE, 1993) considérées comme indispensables pour assurer le maintien et *l'évolution de l'espèce humaine*, en devenant instituées, deviennent « têtues » et s'imposent aux individus et aux groupes qui

316. Cf. *supra* in titre III, Les chapitres de Benjamin Steck, Gino Gramaccia, Michel Lesourd et Marc Bernardot.

317. Dont la liste s'allonge quand on considère qu'ils relèvent aussi bien de l'Homme dans sa dimension biologique que dans sa dimension sociale : besoins vitaux, besoin de déplacement, besoins d'identification, besoin d'appartenance à un groupe, besoin de structuration, besoin de développement, besoin de croire, etc.

318. « Nul n'est censé ignorer la loi. »

voudraient se doter de règles non-légitimées par l'institution.

L'accord sur les règles

Les règles institutionnalisées portent les *traces des processus communicationnels* qui les ont construites. Ces processus portent en eux-mêmes la trace des pouvoirs des individus en interaction au moment de l'instauration des règles. L'institutionnalisation des règles leur procure une *inertie* face à la conjoncture et, en ce sens, elles ont une vertu protectrice. En même temps la société continue son évolution et des différences de plus en plus grandes apparaissent entre la règle figée et la réalité sociale. Les tensions se font plus fortes. *Les règles du jeu vont changer sous la pression* des nouvelles interactions entre dominants et dominés. L'histoire humaine donne ainsi à voir les différentiels de contenu des règles aux travers de l'espace et du temps. Ces différentiels produisent des marques (« des démarcations ») qui renvoient *aux conditions spatio-socio-temporelles* de leurs productions.

Penser l'humanité de l'Homme

On voit alors apparaître que ce qui éloigne l'humain des autres espèces animales, ce n'est ni la question de la délimitation et de la défense de son territoire, ni la question de l'intrus, ni celle d'une réaction face à l'intrusion, autant de comportements qui intègrent la trace de processus communs à l'ensemble des espèces. Ce sont ses capacités d'abstraction et de connaissance le conduisant à penser l'identité de son espèce et ses conditions de développement dans une vision de plus en plus élargie dans l'espace et dans le temps.

L'Homme trace, ainsi nommé initialement en référence à son incapacité à ne pas produire des traces de son passage, de ses pensées, de ses actions, s'inquiète aujourd'hui légitimement des connections de traces offertes par les technologies. Cet ouvrage espère avoir contribué à mettre en perspective la complexité des questionnements induits et à inciter à la prudence quant aux réponses et aux interprétations.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANDLER D. (dir.), *Introduction aux sciences cognitives*, Paris, Gallimard, Folio, essais, 1992 et 2004.
- BRAUDEL F., *Civilisation matérielle, économie et capitalisme (XV^e-XVIII^e siècle)*, tome 1, Paris, Armand Colin, 1967.
- BLOCH M., *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1974.
- CARTORIADIS C., *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975.
- COLLECTIF, « Homme/animal, des frontières incertaines », *Sciences Humaines*, n°108, 2000, p. 14-18 (dissem.), p. 19-45.
- COPPENS Y., PICK P. (dir.), *Aux origines de l'humanité*, Paris, Fayard, 2001.
- CYRULNICK B., *Mémoire de singe et paroles d'Homme*, Paris, Hachette littératures, 1983.
- DERRIDA J., *De la grammatologie*, Paris, Éditions de Minuit, 1967.
- DERRIDA J., *La raison du plus fort (Y a-t-il des États « voyous » ?)*, colloque de Cerisy, juillet 2002, Paris, Éditions Galilée, 2004.
- DERRIDA J., BENNINGTON G., *Jacques Derrida, Circonfessions*, Paris, Seuil, 1991.
- FOUCAULT M., *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.
- GALINON-MÉLÉNEC B., *Homme/Animal : Quelles relations ? Quelles communications ?*, Rouen, PUHR, 2004.
- GOODY J., *La raison graphique*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.
- HABERMAS J., *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, 1987.
- JOUVENTIN P., « La communication animale, aux carrefours de la connaissance », « La communication animale, le Kaléidoscope des langages », *Pour la science*, dossier hors série, janvier-avril 2002, p. 2.
- LAPASSADE G., *L'institution pédagogique*, Paris, Armand Colin, 1993.
- LEROI-GOURHAN A., *Le geste et la parole*, Paris, Albin Michel, 1965.
- LEVINAS E., *Ethique et infini*, Paris, Fayard 1982.
- LOURAU R., *L'analyse institutionnelle*, Paris, Éditions de Minuit, 1970.
- MORIN E., *La méthode III, La connaissance de la connaissance*, Livre premier, Paris, Seuil, 1986.
- PICK, P., « Une innovation évolutive », « Les animaux ont-ils un sens moral ? », *Sciences et Avenir*, hors série, n°139, 2004, p.29.
- REY A., *Dictionnaire historique de la langue française*, 3 volumes, Paris, Éditions Le Robert, 2006 (éd. enrichie).

RICŒUR P., *La mémoire, l'Histoire et l'oubli*, Paris, Seuil, 2000.

SERRES A., *Quelles problématiques de la trace ?*, Texte d'une communication prononcé lors du séminaire CERCOR/CERSIC, Rennes, le 13 décembre 2002.

STIEGLER B., *La technique et le temps*, 3 volumes, Paris, Galilée, 1994.